



Le Conseil communal de Montagny FR  
met au concours le poste de :

## **un/une responsable de l'Accueil extrascolaire (AES) taux d'activité 40%**

### **Profil demandé et exigences :**

- Formation AES ou formation dans le domaine éducatif, pédagogique ou social (selon directives OPEE) avec expérience dans un poste similaire
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance parfaite de la langue française (parlé et écrit)
- Excellent sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie, ainsi qu'à diriger une petite équipe
- Flexibilité et disponibilité dans le cadre de la fonction
- Compétences créatives
- Cours samaritains pour la petite enfance (souhaité)
- Bon état de santé physique et psychique

### **Tâches :**

- Conception et application du cadre éducatif
- Gestion du fonctionnement quotidien de l'Accueil
- Organisation opérationnelle et administrative de l'Accueil
- Interface avec les parents et avec le Conseil communal
- Gestion du personnel

### **Nous offrons :**

- Un salaire fixé selon le règlement du personnel communal
- Des prestations sociales selon le statut du personnel communal.

### **Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> juin 2018 ou date à convenir

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature avec curriculum vitae, copies des certificats, extrait du casier judiciaire récent, références et une photo, jusqu'au jeudi 29 mars 2018 au plus tard, au Conseil communal de Montagny, route des Buissons 41, case postale 60, 1774 Cousset.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au conseiller communal responsable, M. Wenceslas Rémié, au 078 967 84 54.